

# Fiche de données de sécurité

## selon 91/155/CEE

Date d'impression : 23.10.2001

revue le : 02.03.2012

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**

- **Nom du produit** Tempo Powder

- **Fournisseur/Producteur:**

LANG DENTAL MFG. CO., INC.  
175 MESSNER DRIVE  
WHEELING, IL 60090  
U.S.A.

Tel.: +1-847-215-6622

Fax: +1-847-215-6678

- **Service chargé des renseignements :** Product Information - Tel.: +1-847-215-6622

- **Renseignements en cas d'urgence :**

Centre anti-Poisons

Service d'information toxicologique

Tel.: +33-472116911

### 2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**

- **Description :** Méthacrylate polymère

- **Composants contribuant aux dangers:**

94-36-0 peroxyde de dibenzoyle

&lt; 3%

 Xi,  E; R 2-36-43

### 3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:**



Xi Irritant

- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

- **Système de classification :**

La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### 4 Premiers secours

- **Indications générales :** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- **après inhalation :** Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

- **après contact avec la peau :**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

- **après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- **après ingestion :**

Rincer la bouche avec de l'eau

En cas des troubles ou après ingestion des assez grosses quantités, consulter un médecin.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :** Jet d'eau à grand débit.

- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**

Produit de décomposition dangereux: se référer au chapitre 10:

- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 91/155/CEE

Date d'impression : 23.10.2001

revue le : 02.03.2012

### Nom du produit Tempo Powder

(suite de la page 1)

- **Autres indications**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives  
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:**

Veiller à une aération suffisante  
Eviter la formation de poussière

- **Mesures pour la protection de l'environnement :**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains

- **Méthodes de nettoyage/récupération :**

Recueillir par moyen mécanique.  
Eviter à tout prix la formation de poussières. Aspirer éventuellement au moyen d'un aspirateur contrôlé et homologué.  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.  
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**

- **Précautions à prendre pour la manipulation:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Eviter la formation de poussière.

Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées

- **Préventions des incendies et des explosions:**

La poussière peut former avec l'air un mélange explosif  
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.  
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

- **Stockage :**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Stocker à sec et à température ambiante.

- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas stocker avec les aliments

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Tenir les emballages hermétiquement fermés  
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau  
Protéger contre les impuretés

- **Classe de stockage :** 11 Matières solides inflammable

- **Classe VbF :** néant

### 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**

Sans autre indication, voir point 7.

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

**94-36-0 peroxyde de dibenzoyl**

VME 5 mg/m<sup>3</sup>

- **Valeurs limites d' exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement: -**

- **Indications complémentaires :**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Equipement de protection individuel :**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Nettoyer le vêtement souillé en aspirant ; ne pas souffler ou brosser  
Protection préventive de la peau par un onguent  
Eviter tout contact avec la peau

- **Protection respiratoire :** non nécessaire.

- **Protection des mains :** Gants de protection.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 91/155/CEE

Date d'impression : 23.10.2001

revue le : 02.03.2012

### Nom du produit Tempo Powder

(suite de la page 2)

- **Protection des yeux** : Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.

### 9 Propriétés physiques et chimiques

- **Forme** : poudre
- **Couleur** : blanc
- **Odeur** : faible, caractéristique
- **Modification d'état**
  - **Point de fusion** : non déterminé
  - **Point d'ébullition** : non déterminé
- **Point d'éclair** : 304°C
- **Auto-inflammation** : Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion** : Le produit n'est pas explosif en lui-même, toutefois des poussières ou vapeurs explosibles peuvent se former.
- **Densité à 20°C** : 1,125 g/cm<sup>3</sup>
- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau** : insoluble

### 10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter** :  
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.  
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas chauffer au-dessus de 300°C.
- **Substances à éviter** : Oxydants puissants
- **Réactions dangereuses** : Aucune réaction dangereuse connue
- **Produits de décomposition dangereux** :  
En cas d'incendie, les produits de décomposition suivants peuvent se former:  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone  
Méthacrylate monomère

### 11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë** :
- **Effet primaire d'irritation** :
- **de la peau** :  
Pas d'effet irritant, lors d'une opération mécanique prolongée ou répétée des rougeurs et de légères irritations peuvent cependant apparaître.
- **des yeux** : En cas d'opération mécanique (poussières), une irritation des yeux est possible.
- **Sensibilisation** : Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires** :  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :  
irritant

### 12 Informations écologiques

- **Indications générales** :  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant  
Suivant annexe 4 de la réglementation administrative visant les substances polluantes de la nappe phréatique (Vw/VwS) du 17/05/1999  
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation sous forme non diluée ou en grande quantité.  
Danger possible de pollution de l'eau potable par infiltration de quantités importantes dans le sol ou la nappe phréatique

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 91/155/CEE

Date d'impression : 23.10.2001

revue le : 02.03.2012

Nom du produit Tempo Powder

(suite de la page 3)

### 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :** Elimination conforme aux règlements de l'administration régionaux.
- **Catalogue européen des déchets**  
07 07 99 déchets non spécifiés ailleurs
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### 14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** Pas de produit dangereux d'après la disposition.
- **Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**
- **Classe IMDG :** Pas de produit dangereux d'après la disposition.
- **Polluant marin :** Non
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**
- **Classe ICAO/IATA :** Pas de produit dangereux d'après la disposition.

### 15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**  
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**  
Xi Irritant
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :**  
peroxyde de dibenzoyle
- **Phrases R :**  
43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- **Phrases S :**  
24 Éviter le contact avec la peau.  
37 Porter des gants appropriés.
- **Prescriptions nationales :**
- **Classification VbF (ordonnance sur les liquides inflammables) :** néant
- **Classe de pollution des eaux :**  
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche de données de sécurité :**  
KFT-Chemieservice Marienstr. 3 D-64347 Griesheim  
Postfach 1451 D-64345 Griesheim

Tel.: +49-6155-823241 Fax: +49-6155-823246

- **Contact :** Angelika Torges